

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 342**29 mars 2003****SOMMAIRE**

Alfimark Holding S.A., Luxembourg	16402	bourg	16393
All Car Services S.A., Strassen	16397	Habri S.A., Luxembourg	16416
Alron 2000 S.A.H., Luxembourg	16400	Hermes Invest S.A. Holding, Luxembourg	16399
Alzinvest S.A., Luxembourg	16413	Hines Holdings Luxembourg 1, S.à r.l., Luxem- bourg	16381
Arifa International S.A., Luxembourg	16397	Hines Holdings Luxembourg 1, S.à r.l., Luxem- bourg	16383
Arkham S.A., Luxembourg	16398	Hines Holdings Luxembourg 1, S.à r.l., Luxem- bourg	16383
Arona Invest S.A., Luxembourg	16404	Hines Holdings Luxembourg 1, S.à r.l., Luxem- bourg	16386
Ascani, S.à r.l., Sandweiler	16377	ING Multi Strategies Fund, Sicav, Luxembourg ..	16407
Ascani, S.à r.l., Sandweiler	16378	Inro Finance S.A.H., Luxembourg	16396
Avant Invest S.A., Luxembourg	16396	Interneptune Holding S.A., Luxembourg	16401
Avilliers Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	16371	Invest-India S.A.H., Luxembourg	16405
Blue Invest S.A.H.	16392	J.A.F. S.A.H., Luxembourg	16409
Calgis Invest S.A., Luxembourg	16415	(La) Jumas S.A.H., Luxembourg	16401
Camca Vie S.A., Luxembourg	16416	Kalmo Finance Holding S.A., Luxembourg	16406
Capale S.A., Luxembourg	16412	Klystron Holding S.A., Luxembourg	16409
Carrus Finances S.A.H., Luxembourg	16414	Kortstrukt Holding S.A., Luxembourg	16408
Cay Arbor Holding S.A.	16392	L.S.F. S.A.H., Luxembourg	16410
Chemifim International S.A., Luxembourg	16406	Laver S.A.H., Luxembourg	16402
Classic Film Production S.A., Dudelange	16370	Leasinvest S.A.H., Luxembourg	16399
Compagnie d'Investissements de Distribution S.A.H., Luxembourg	16394	Lickinvest Holding S.A., Luxembourg	16405
Cyclades Investments Holding S.A., Luxembourg ..	16416	M.S.C. S.A.H., Luxembourg	16410
Davisol Finance Holding S.A., Luxembourg	16394	M.S.I., Multi Services Informatiques, S.à r.l., Keh- len	16391
Double One S.A., Luxembourg	16395	M.S.I., Multi Services Informatiques, S.à r.l., Keh- len	16391
Dresdner Euro Money Management, Sicav, Luxem- bourg	16403	M.T.T. S.A., Luxembourg	16398
Erofin S.A., Luxembourg	16413	Merrill Lynch International Investments Fund, Senningerberg	16410
Fevag S.A.H., Luxembourg	16398	Metal Finance S.A., Luxembourg	16395
Finaflo S.A.	16392	New Seamanship S.A., Luxembourg	16413
Fisher & Pierce Holding S.A., Luxembourg	16370	NR Participation S.A.H., Luxembourg	16406
Floraxau S.A.H., Luxembourg	16400	Orient Investment S.A., Luxembourg	16397
Gestoria S.A.H., Luxembourg	16404	Palos S.A.H., Luxembourg	16397
Global Air Movement (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg	16372	Pauillac S.A.H., Luxembourg	16395
Global Air Movement (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg	16377	Plaza Trust S.A., Luxembourg	16371
Goredipa S.A.H., Luxembourg	16404	Proginvest S.A., Luxembourg	16399
Grevlin S.A.H., Luxembourg	16405		
Gruppe Socota Agro-Alimentaire S.A.H., Luxem-			

Promotel International S.A., Luxemburg.	16396	Totham S.A.H., Luxemburg.	16412
Queensberry S.A., Luxemburg.	16378	Transsoder Holding S.A., Luxemburg.	16406
Queensberry S.A., Luxemburg.	16379	Travelguide, S.à r.l., Born.	16389
Ringer S.A., Luxemburg.	16403	Traveling Holding S.A., Luxemburg.	16404
Ripiemo Company S.A., Luxemburg.	16394	Trois Fleurs S.A.H., Luxemburg.	16409
Rub S.A., Luxemburg.	16414	Unico Asset Management S.A., Luxemburg.	16393
Rub-Thane Holding S.A., Luxemburg.	16410	Uniholding S.A., Luxemburg.	16414
Salux S.A.H., Luxemburg.	16403	Valtrade Investissements S.A., Luxemburg.	16399
Sanae S.A., Luxemburg.	16408	Verdi S.A.H., Strassen.	16415
Sekoya Décors, S.à r.l., Steinsel.	16379	Visitronics International S.A.H., Luxemburg.	16402
Sobepart S.A.H., Luxemburg.	16407	Waldofin S.A., Luxemburg.	16407
Sophalex S.A.H., Luxemburg.	16401	Wayne S.A.H., Luxemburg.	16415
Southern Participations S.A.H., Luxemburg.	16402	Wittsburg Holding A.G., Luxemburg.	16396
Stige S.A., Luxemburg.	16386	World Medical Consulting S.A., Luxemburg.	16414
Teramo Holding S.A., Luxemburg.	16408	Xiam S.A., Luxemburg.	16390
Thermic Investments S.A., Luxemburg.	16400	Yardley Holding S.A., Luxemburg.	16408

CLASSIC FILM PRODUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange, 200-202, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 37.187.

—
EXTRAIT

Lors des assemblées générales extraordinaires, tenues le 16 décembre 2002 et le 31 janvier 2003 au siège de la société, les actionnaires ont accepté la démission des membres du conseil d'administration:

- Andreas Kimberger,
- Matthias Kierzek,
- Silvio Muraglia,
- Gilles Thellier, administrateur-délégué.

Décharge pleine et entière leur a été donnée pour toute la durée de leur fonction.

Les actionnaires ont pourvu à leur remplacement en nommant pour la durée des mandats restant à courir jusqu'au 31 décembre 2006:

- Olivier Granier, directeur de sociétés, demeurant 41, rue des Acacias, F-75017 Paris (France),
- Philippe Taieb, directeur de sociétés, demeurant 58, avenue Charles de Gaulle, F-95160 Montmorency (France),
- Heinz Thym, directeur de sociétés, demeurant 39, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, réf. LSO-AC01033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007762.3/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

FISHER & PIERCE HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
H. R. Luxemburg B 23.199.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 19. Februar 2003

- Die Generalversammlung beendete die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Danielle Roth und Christian Faltot und erteilte ihnen volle Entlastung für die Ausübung ihrer Ämter bis zum heutigen Tag.

Zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern wurden Frau Tania Fernandes, Angestellte, wohnhaft in L-3768 Tétange, 31, rue de la Fontaine und Frau Anne Huberland, Angestellte, wohnhaft in L-2265 Luxembourg, 14, rue de la Toison d'Or, ernannt. Sie beenden die Mandate ihrer Vorgänger.

Der Verwaltungsrat setzt sich ab heute wie folgt zusammen:

- Frau Tania Fernandes, Angestellte, wohnhaft in L-3768 Tétange, 31, rue de la Fontaine.
- Frau Anne Huberland, Angestellte, wohnhaft in L-2265 Luxembourg, 14, rue de la Toison d'Or.
- Herr Claude Schmit, Direktor, wohnhaft in L-7256 Walferdange, 26A, rue Josy Welter.

Luxemburg, den 19. Februar 2003.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, réf. LSO-AC01040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006674.3/576/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2003.

PLAZA TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.985.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 mars 2003.

PLAZA TRUST S.A.

Signatures

Administrateurs

(007774.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

AVILLIERS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 61.393.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the twenty-seventh of February.
Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ITP INVESTORS LLC, a company with its registered office at c/o Corporation Service Company, 1013 Centre Road, Wilmington, DE 19805, U.S.A.,

here represented by Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Alzette,

by virtue of a proxy given in Boston, Massachusetts, on February 20, 2003,

said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the only shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of AVILLIERS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., R. C. B Number 61.393, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 1, 1997, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Number 54 of January 23, 1998.

- The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated June 25, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1295 of September 6, 2002.

The Company's capital is set at thirteen thousand (13,000.-) euro (EUR), represented by four hundred (400) class F shares of a par value of thirty-two euro fifty cent (32.50) euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The appearing party as sole shareholder of the company and final beneficial owner of the operation hereby resolved to proceed with the dissolution of the company with effect from today.

- The appearing party as liquidator of the company AVILLIERS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. declares that the activity of the company has ceased, that the known liabilities of the said company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the company before any payment to himself; consequently the liquidation of the company is deemed to have been carried out and completed;

- it has fully knowledge of the articles of incorporation of the company and perfectly knows the financial situation of the company.

- it grants full discharge to the managers of the company for their mandates up to this date.

- The books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-sept février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ITP INVESTORS LLC, une société avec siège social à 1013 Centre Road, Wilmington, DE 19805, U.S.A.

ici représentée par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Alzette,

en vertu d'une procuration donnée à Boston, Massachusetts, le 20 février 2003.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de AVILLIERS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., R.C. B numéro 61.393, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1^{er} octobre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 54 du 23 janvier 1998.

- Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1295 du 6 septembre 2002.

Le capital social est fixé à treize mille (13.000,-) euros (EUR), représenté par quatre cents (400) parts sociales de classe F d'une valeur nominale de trente-deux euros cinquante cents (32,50) euros (EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- Par la présente la comparante en qualité d'associée unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société AVILLIERS LUXEMBOURG, S.à r.l. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- Elle a pleinement connaissance des statuts de la société et de la situation financière de celle-ci.

- L'associée unique donne décharge pleine et entière aux gérants de la société pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, vol. 138S, fol. 26, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(007441.3/230/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2003.

**GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: 4,375,000.- EUR.**

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 84.001.

In the year two thousand three, on the twenty-sixth of February at 4.30 p.m.

Before M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared for an extraordinary general meeting of shareholders (hereafter the Meeting) of the company GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 398, route d'Esch in L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 84.001, incorporated by a deed of notary Gérard Lecuit, residing in Hesperange, on 20 September 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 262 dated 15 February 2002, amended by a deed of the undersigned notary, dated 31 January 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 1580 dated 4 November 2002 (hereafter the Company):

1) COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P., with registered office at 6 Front Street, Hamilton HM11, Bermuda;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given in Hamilton, on 20 February 2003,

2) COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P., with its registered address at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, DE 19801, United States of America;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given in Wilmington, on 20 February 2003,

3) COMPASS PARTNERS 2000 FUND, L.P., with registered address at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, DE 19801, United States of America;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given in Wilmington, on 20 February 2003,

4) GLOBAL AIR MOVEMENT (BERMUDA) L.P., with registered office at 6 Front Street in Hamilton HM11, Bermuda;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 20 February 2003,

5) CIBC WORLD MARKETS PLC, with registered office at Cottons Center, Cottons Lane in London SE12QL, England;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 25 February 2003,

6) GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, with registered office at 401 Merritt 7, 2nd Floor, Norwalk, CT 06851;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 25 February 2003,

7) MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I L.P., c/o MORGAN STANLEY ALTERNATIVE INVESTMENTS PARTNERS, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 24 February 2003

8) WEYERHAEUSER COMPANY MASTER RETIREMENT TRUST, c/o MORGAN STANLEY INVESTMENTS LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 24 February 2003,

9) AURORA CAYMAN LIMITED, with registered office at offices of MAPLES & CADLER, Uglund House, P.O. Box 309, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 24 February 2003,

10) OVE BLOMFELT, residing at Hans Roellish 24B CH-8127 Forch, Switzerland;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 26 February 2003,

11) Carl Sverdrup, residing at Bunishoferstrasse 174, CH-8705 Feldmeilen, Switzerland;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 26 February 2003,

12) Reijo Kohonen, residing at Reunaniitty 4AI, Fin-02200 Espoo, Finland;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 25 February 2003,

13) Stephen Mirrington, residing at 52 Oak Lodge Tye, Springfield, Chelmsford, Essex, CM1 6Z, England;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 20 February 2003,

14) Steven Knowles, residing at 32 Howards Croft, Colchester, Essex, England,

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 24 February 2003,

15) Alan Butcher, residing at 'Conway', Garden City, Harwich Road, Lawford, Nr. Manningtree, Essex, CO11 2JS, England;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 25 February 2003,

16) Magne Thorslund, residing at Skarvagen 59, S-60385 Norrkoping, Sweden,

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 21 February 2003,

17) Geoff Sheard, residing at Gannock House, Old Rectory Lane, Shimpling, Suffolk, Bury St. Edmonds IP29 4HG, England;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 20 February 2003,

18) Eric Chassagnade, residing at Allmendhölzliweg 9 in CH-8810 Horgen, Switzerland;

hereby represented by Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France) by virtue of a proxy given on 26 February 2003,

which proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Amendment of article 2. of the articles of association of the Company (the 'Articles');
3. Amendment of article 8.7. of the Articles;
4. Miscellaneous;

II. It appears from the attendance list attached to the present minutes that 154,273 (one hundred and fifty-four thousand two hundred and seventy-three) shares having a nominal value of EUR 2.- (twenty-five euros) each, representing 88.16 % of the share capital of the Company of EUR 4,375,000.- (four million three hundred and seventy-five thousand euros) are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, here above reproduced.

III. After deliberation, the Meeting takes the following resolutions:

First resolution

The Meeting acknowledges that each of the shareholders present or represented at the Meeting has duly waived the convening notices, considering himself/itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him/it in advance. The Meeting further acknowledges that any shareholder which is not present or represented has been duly convened to the Meeting by way of a convening notice sent by fax and by registered mail on 18 February 2003.

Second resolution

The Meeting resolves to amend article 2. of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

'Art. 2. Corporate object

The Company may:

* carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings;

* establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant financial assistance in the form of loans, advances, guarantees or otherwise to or for the benefit of any companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies and to any other enterprise with whom the Company has any business relationship;

* take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;

* borrow in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures;

* provide and/or coordinate the services as listed hereafter to or for the benefit of any companies and/or entities and/or subsidiaries in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies to the exclusion of any other companies and/or entities:

* international marketing and sales and product support;

* manufacturing services;

* purchasing services;

* tax and legal services;

* administrative services;

* treasury services;

* bank reporting services, financial analysis and insurance;

* human resources;

* IT services;

* restructuring services; and

* special ad-hoc services.'

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 8.7. of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

'8.7. A manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, provided that no manager may participate telephonically from the United Kingdom at such meetings. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.'

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 1,000.- (one thousand Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-six février, à 4.30 p.m.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés (ci-après l'Assemblée) de la société GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 398, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 8.001, constituée par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 20 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 262 du 15 février 2002, lequel a été modifié suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 janvier 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 1580 du 4 novembre 2002 (la Société):

1) COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA) L.P., une société ayant son siège social à 6 Front Street, Hamilton HM11, Bermudes,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France) en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 février 2003

2) COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P., une société ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Conté de New Castle, DE 198701, U.S.A.,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 février 2003

3) COMPASS PARTNERS 2000 FUND, L.P., une société ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Conté de New Castle, DE 198701, U.S.A.,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 février 2003

4) GLOBAL AIR MOVEMENT (BERMUDA) L.P., une société ayant son siège social à 6 Front Street, Hamilton HM11, Bermudes,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 février 2003

5) CIBC WORLD MARKETS PLC, une société ayant son siège social à Cottons Centre, Cottons Lane, London SE1 2QL, Angleterre,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 février 2003

6) GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, une société ayant son siège social à 401 Merritt Seven, 2nd Floor, Norwalk, CT 06851, U.S.A.,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 février 2003

7) MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LP, une société ayant son siège social à c/o MORGAN STANLEY ALTERNATIVE INVESTMENT PARTNERS, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428, U.S.A.,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 février 2003

8) WEYERHAEUSER COMPANY MASTER RETIREMENT TRUST, ayant son siège social à c/o MORGAN STANLEY INVESTMENTS LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428, U.S.A.,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 février 2003

9) AURORA CAYMAN LIMITED, ayant son siège social à Offices of MAPLES CALDER, Ugland House, P.O. Box 309, Grand Cayman, Iles Caymans,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 février 2003

10) Ove Blomfelt, cadre dirigeant, résidant à Hans Roellistrasse 24B, CH-8127 Forch, Suisse,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 février 2003

11) Carl Sverdrup, cadre dirigeant, résidant à Bunishoferstrasse 174 à CH-8705 Feldmeilen, Suisse,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 février 2003

12) Reijo Kohonen, cadre dirigeant, résidant à Reunaniitty 4AI, Fin-02200 Espoo, Finlande,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 février 2003

13) Stephen Mirrington, cadre dirigeant, résidant à 52 Oak Lodge Tye, Springfield, Chelmsford, Essex, CM1 6GZ, Royaume-Uni,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 février 2003

14) Steven Knowles, cadre dirigeant, résidant à 32 Howards Croft, Colchester, Essex, Angleterre,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 février 2003

15) Alan Butcher, cadre dirigeant, résidant à 'Conway', Garden City, Harwich Road, Lawford, Nr. Manningtree, Essex, CO11 2JS, Angleterre,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 février 2003

16) Magne Thorslund, cadre dirigeant, résidant à Skarvagen 59, S-60385 Norrköping, Suède,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 février 2003

17) Geoff Sheard, cadre dirigeant, résidant à Gannocks House, Old Rectory Lane, Shimpling, Bury St. Edmonds, Suffolk IP29 4HG, Angleterre

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 février 2003

18) Eric Chassagnade, directeur financier, résidant à Allmendhölzliweg 9, CH-8810 Horgen, Suisse,

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 février 2003.

Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation; et
2. Modification de l'article 2. des statuts de la Société (les 'Statuts');
3. Modification de l'article 8.7. des Statuts;
4. Divers.

II. Il apparaît de la liste de présence annexée aux présentes minutes que 154.273 (cent cinquante-quatre mille deux cent soixante-treize) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant 88,16 % du capital social de la Société d'un montant de EUR 4.375.000,- (quatre millions trois cent soixante-quinze mille euros) sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est par conséquent dûment constituée et peut ainsi délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-dessus.

III. Après délibération, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée constate que chaque associé présent ou représenté à l'Assemblée a dûment renoncé aux formalités de convocation, chacun se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable. L'Assemblée constate par ailleurs que tous les associés qui ne sont pas présents ou représentés ont été dûment convoqués à l'Assemblée par voie de convocation envoyée par facsimile et lettre recommandée le 18 février 2003.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 2. des Statuts de manière à ce qu'il ait désormais la teneur suivante:

'Art. 2. Objet social

La Société peut:

* accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations;

* créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder toute assistance financière sous forme de prêts, avances ou garanties ou autrement à toutes sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte, aux sociétés du groupe ou à toute entreprise avec laquelle la Société a des relations d'affaires;

* prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social;

* emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature;

* fournir et/ou coordonner les services tels que définis ci-après aux ou au profit de toutes sociétés et/ou entités et/ou filiales dans lesquelles la société a une participation directe ou indirecte et aux sociétés du groupe à l'exclusion de toutes autres sociétés et/ou entités:

- * marketing international et logistique ventes et produits;
- * services de fabrication;
- * services d'achat;
- * services juridiques et fiscaux;
- * services administratifs;
- * services de trésorerie;
- * services de rapport et communications aux banques, analyse financière et assurance;
- * ressources humaines;
- * services informatiques;
- * services de restructuration; et
- * services ad hoc spéciaux.'

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 8.7. des Statuts de manière à ce qu'il ait désormais la teneur suivante:

'8.7. Un gérant peut participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement, sauf qu'aucun gérant ne peut participer par téléphone à partir du Royaume-Uni à une telle réunion. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera censée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi censée avoir été tenue à Luxembourg.'

Estimation des coûts

Le montant des frais relatifs au présent acte est estimé approximativement à EUR 1.000,- (mille euros).

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes ci-dessus mentionnées l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Le présent acte notarié a été reçu à Luxembourg au jour mentionné au début de l'acte.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: K. Lazarus, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, vol. 16CS, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

J. Elvinger.

(007844.3/211/297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 84.001.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 14 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(007845.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

ASCANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5231 Sandweiler, 85, rue de Itzig.

R. C. Luxembourg B 63.275.

L'an deux mille trois, le quatre février.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A Comparu:

Monsieur Gianfranco Ascani, employé privé, demeurant à L-7307 Steinsel, 7 rue Basse, lequel comparant déclare qu'il est l'unique associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ASCANI, S.à r.l. anciennement ROSATI-CASALE, S.à r.l. avec siège social à L-7307 Steinsel, 7 rue Basse, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 27 février 1998, publié au Mémorial C de 1998 page 17658, dont les statuts ont été modifiés dernièrement suivant acte reçu par le prédit notaire Norbert Muller, en date du 30 août 2001 (changement de dénomination sociale), publié au Mémorial C de 2002 page 11195.

Ceci exposé, l'associé unique a requis le notaire soussigné d'acter ses résolutions comme suit:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de Steinsel à Sandweiler.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Sandweiler.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social à L-5231 Sandweiler, 85 rue de Itzig.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à cinq cent euros (500,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Ascani., A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 février 2003, vol. 886, fol. 8, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 février 2003.

A. Biel.

(007807.3/203/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

ASCANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5231 Sandweiler, 85, rue de Itzig.
R. C. Luxembourg B 63.275.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(007809.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

QUEENSBERRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 67.420.

L'an deux mille trois, le quatre février;

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme QUEENSBERRY S.A. avec siège social à L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II;

Inscrite au registre de commerce sous la section B numéro 67.420;

constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden de Luxembourg, le 26 novembre 1998, publié au Mémorial C de 1999, page 5.115;

modifiée suivant Assemblée Générale Extraordinaire le 5 novembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 18.600;

et modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 décembre 2002, sous le numéro 16.929 de son répertoire, non encore publié au Mémorial C;

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Roberto de Luca, employé privé, demeurant à Luxembourg;

Le Président désigne comme secrétaire Madame Emanuelle Zanin, employée privée, demeurant à Luxembourg;

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Michèle Canepa, juriste, demeurant à Luxembourg;

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Introduction d'un capital autorisé de trente et un millions mille deux cent quatre-vingts Euros (€ 31.001.280,-) en rapport avec l'émission de 2 bons convertibles de la Société datés du 11 décembre 2002 aux termes d'échéance et conditions spécifiés dans des résolutions prises par le Conseil d'Administration;

2) Ajoute d'un dernier alinéa à l'article 5 des statuts;

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'introduire un capital autorisé de trente et un millions mille deux cent quatre-vingts Euros (€ 31.001.280,-).

Deuxième et dernière résolution

Suite à la prédite résolution le dernier paragraphe de l'article 5 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 5. dernier paragraphe.** Le capital autorisé de la société est fixé à la somme de trente et un millions mille deux cent quatre-vingts Euros (€ 31.001.280,-) divisé en six millions huit mille actions (6.008.000) actions de cinq virgule seize Euros (€ 5,16) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Le capital autorisé est introduit en rapport avec l'émission de 2 bons convertibles de la Société d'un maximum de dix millions quatre-vingt mille Euros (€ 10.080.000,-) respectivement de vingt et un millions mille deux cents Euros (€ 21.001.200,-) dont les termes et conditions ont été fixés dans deux (2) résolutions du Conseil d'Administration datées du 11 décembre 2002.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à la somme de EUR 744,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. de Luca, E. Zanin, M. Canepa, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 février 2003, vol. 875, fol. 14, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 26 février 2003.

C. Doerner.

(007826.2/209/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

QUEENSBERRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 67.420.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner.

(007827.3/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

SEKOYA DECORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 91.993.

STATUTS

L'an deux mille trois, le quatre février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- La société de droit belge ANAÏS Scrl, avec siège social à B-6791 Athus, 23, rue Arendt, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Neufchateau sous le numéro 21739,

2.- Monsieur Robert Lemogne, gérant de sociétés, demeurant à L-7350 Lorentzweiler, rue Bellevue, né à Bereldange le 3 février 1944,

3.- Monsieur Jean Pol Mostade, employé privé, demeurant à B-6750 Baranzy, 37, rue Marcel Niessen, né à B-6600 Wardin le 2 juillet 1952,

Tous trois ici représentés par Monsieur Christophe Sterpenich, employé privé, demeurant à L-8552 Oberpallen, 1, Millewee,

en vertu de trois procurations sous seing privé données respectivement à Marvie le 29 janvier 2003, à Lorentzweiler le 29 janvier 2003 et à Baranzy le 25 janvier 2003,

lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, représentés comme il est dit ci-avant, ont requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de SEKOYA DECORS, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Steinsel.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet toutes opérations se rapportant à l'exploitation d'une entreprise générale de travaux d'aménagement et de mise en valeur de locaux, de rénovation intérieure, de décoration, de travaux de peinture, de pose de revêtement tant mural qu'au niveau des sols ainsi que la vente de tous articles de la branche.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis à donner dans les six (6) premiers mois de l'exercice avec effet au 31 décembre par lettre recommandée à la poste à ses co-associés.

Le ou les associés auront le droit de préférence jusqu'à la fin de l'exercice sur le rachat des parts de l'associé sortant.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- La société de droit belge ANAÏS Scrl, prénommée, soixante-dix parts sociales	70
2.- Monsieur Robert Lemogne, prénommé, vingt-six parts sociales	26
3.- Monsieur Jean Pol Mostade, prénommé, quatre parts sociales	4
Total des parts: cent parts sociales	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées par un apport en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le confirme.

Art. 7. Les parts sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément unanime des autres associés. En cas de refus d'agrément, les parts sociales seront reprises à leur valeur résultant du dernier bilan approuvé.

Art. 8. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'assemblée générale des associés qui désignent leurs pouvoirs.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 10. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 11. Le décès ou l'incapacité de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés. En cas de refus d'agrément les associés restants s'obligent à reprendre les parts héritées.

Art. 12. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève à approximativement 850,- EUR.

Assemblée générale

Et ensuite les associées présentes, représentant l'intégralité du capital social se considérant tous comme valablement convoquées se sont réunies en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Est nommée gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-Paul Gengler, maître-peintre, demeurant à B-6780 Messancy, 72, rue de la Lorraine, né à B-6780 Messancy le 3 mars 1953,

La société est valablement engagée par la signature du gérant.

- Le siège social est établi à L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: Ch. Sterpenich, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2003, vol. 15CS, fol. 94, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 février 2003.

P. Decker.

(007988.3/206/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: 64,989,600.- USD.**Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.934.

In the year two thousand and three, on the sixth of February.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 2, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, registered at the Luxembourg Register of Commerce under number B 79.935 and having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, here represented by Mr Jean-Philippe Drescher, Consultant, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the limited liability company existing in Luxembourg under the name of HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 1, S.à r.l. ('the Company'), registered at the Luxembourg Register of Commerce under number B 79.934, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, incorporated by virtue of a deed of the undersigned notary dated December 14, 2000, published in the Mémorial, Recueil C n° 619 of August 9, 2001, amended by a deed of the undersigned notary dated June 21, 2002, published in the Mémorial, Recueil C n° 1321 of September 12, 2002, and by a deed of the undersigned notary of December 24, 2002, not yet published in the Mémorial C.

II. The Company's share capital is fixed at sixty-four million nine hundred eighty-nine thousand six hundred United States Dollars (USD 64,989,600.-) represented by six hundred forty-nine thousand eight hundred ninety-six (649,896) shares of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

III. The sole shareholder resolves to decrease the share capital of the Company by twenty-three million seven hundred eighty-six thousand one hundred ninety-three United States Dollars and sixty cents (USD 23,786,193.60), in order to reduce it from its present amount of sixty-four million nine hundred eighty-nine thousand six hundred United States Dollars (USD 64,989,600.-) to forty-one million two hundred three thousand four hundred six United States Dollars and forty cents (USD 41,203,406.40), by decreasing the nominal value of the existing six hundred forty-nine thousand eight hundred ninety-six (649,896) shares from one hundred United States Dollars (USD 100.-) each to sixty-three United States Dollars and forty cents (USD 63.40).

IV. The sole shareholder resolves to decrease the authorized capital of the Company by thirty-six million six hundred thousand United States Dollars (USD 36,600,000.-), in order to reduce it from its present amount of one hundred million United States Dollars (USD 100,000,000.-) to sixty-three million four hundred thousand United States Dollars (USD 63,400,000.-), divided into one million (1,000,000) shares of sixty-three United States Dollars and forty Cents (USD 63.40) each.

V. The sole shareholder resolves to be reimbursed accordingly in the amount of twenty-three million seven hundred eighty-six thousand one hundred ninety-three United States Dollars and sixty cents (USD 23,786,193.60) by way of a partial assignment in the same amount of a receivable the Company holds towards BARCELONA INVESTMENT COMPANY, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office in 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, United States of America.

VI. The sole shareholder resolves to restate article 8 of the articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 8.** The Company's share capital is set at forty-one million two hundred three thousand four hundred six United States Dollars and forty cents (USD 41,203,406.40) divided into six hundred forty-nine thousand eight hundred ninety-six (649,896) shares with a nominal value of sixty-three United States Dollars and forty Cents (USD 63.40) each.

The Company's authorized capital is set at sixty-three million four hundred thousand United States Dollars (USD 63,400,000.-), divided into one million (1,000,000) shares with a nominal value of sixty-three United States Dollars and forty cents (USD 63.40) each.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial Deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original Deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le six février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.935 et ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

ici représenté par Monsieur Jean-Philippe Drescher, Consultant, avec adresse professionnelle à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 1, S.à r.l. ('la Société'), enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 79.934, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 14 décembre 2000, publié au Mémorial C n° 619 daté du 9 août 2001, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 21 juin 2002, publié au Mémorial C n°1321 daté du 12 septembre 2002 et par acte du notaire instrumentaire en date du 24 décembre 2002, non encore publié au Mémorial C.

II. Le capital social est fixé à soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille six cents Dollars des Etats-Unis (USD 64.989.600,-) représenté par six cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-seize (649.896) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune.

III. L'associé unique décide de diminuer le montant du capital social de vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-six mille cent quatre-vingt-treize Dollars des Etats-Unis et soixante Cents (USD 23.786.193,60), pour le porter de son montant actuel de soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille six cents Dollars des Etats-Unis (USD 64.989.600,-) à quarante et un millions deux cent trois mille quatre cent six Dollars des Etats-Unis et quarante Cents (USD 41.203.406,40) par diminution de la valeur nominale de l'ensemble des six cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-seize (649.896) parts sociales de leur valeur de cent Dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune à soixante-trois Dollars des Etats-Unis et quarante Cents (USD 63,40) chacune.

IV. L'associé unique décide de diminuer le montant du capital autorisé de trente-six millions six cent mille Dollars des Etats-Unis (USD 36.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de cent millions de Dollars des Etats-Unis (USD 100.000.000,-) à soixante-trois millions quatre cent mille Dollars des Etats-Unis (USD 63.400.000,-) représenté par un million (1.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale de soixante-trois Dollars des Etats-Unis et quarante Cents (USD 63,40) chacune.

V. L'associé unique décide de se rembourser en conséquence le montant de vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-six mille cent quatre-vingt-treize Dollars des Etats-Unis et soixante Cents (USD 23.786.193,60) par le biais d'une cession partielle de créance détenue par la société envers BARCELONA INVESTMENT COMPANY, LLC une société à responsabilité limitée, constituée en vertu des lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis et ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis.

VI. L'associé unique décide de reformuler l'article 8 des statuts de la société, afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à quarante et un millions deux cent trois mille quatre cent six Dollars des Etats-Unis et quarante Cents (USD 41.203.406,40) représenté par six cent quarante neuf mille huit cent quatre-vingt-seize (649.896) parts sociales d'une valeur nominale de soixante-trois Dollars des Etats-Unis et quarante Cents (USD 63,40) chacune.

Le capital autorisé de la Société est fixé à soixante trois millions quatre cent mille Dollars des Etats-Unis (USD 63.400.000,-) divisé en un million (1.000.000) de parts sociales d'une valeur de soixante-trois Dollars des Etats-Unis et quarante Cents (USD 63,40) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Drescher, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, vol. 16CS, fol. 64, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

J. Elvinger.

(007872.3/211/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 79.934.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 14 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(007873.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: 64,989,600.- USD.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 79.934.

In the year two thousand and two, on the thirteenth of December.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

BARCELONA INVESTMENT COMPANY, L.L.C., a limited liability company organised and existing under the laws of the State of Delaware, with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA.

here represented by Mr Nicolas Cuisset, Consultant, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy established in Houston, Texas, USA, on December 10, 2002.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the limited liability company existing in Luxembourg under the name of HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 1, S.à r.l. ('the Company'), registered at the Luxembourg Register of Commerce under number B 79.934, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, incorporated by virtue of a deed of the undersigned notary dated December 14, 2000, published in the Mémorial, Recueil C n° 619 of August 9, 2001, amended by a deed of the undersigned notary dated June 21, 2002, not yet published in the Mémorial C.

II. The Company's share capital is fixed at sixty-four million nine hundred eighty-nine thousand six hundred United States Dollars (USD 64,989,600.-) represented by six hundred forty-nine thousand eight hundred ninety-six (649,896) shares of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

III. The sole shareholder resolves to restate article 3 of the articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 3.** The object of the Company is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them.

The Company may grant any assistance, loans, advances or guarantees to any entity of the HINES Group which means any partnership, company, corporation, trust, or other entity or any fund whose 'general partner', i.e. the entity charged with management, is a person belonging to the HINES Group, each as to which effective day to day control resides directly or indirectly in Gerald D. Hines or Jeffrey C. Hines, their parents, brothers and sisters, their respective spouses and children (including adopted children), the successors of any of these persons, the trustee of any trust whose vested beneficiaries comprise these persons, or any partnership, company or other entity held or controlled directly or indirectly by these persons, the successions of these persons or their trustees.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public.

The Company may loan or borrow in any form with or without security and proceed to the issuance of bonds, which may be convertible.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes.»

IV. The sole shareholder resolves to restate article 11 of the articles of incorporation to give it henceforth the following wording:

«**Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed *ad nutum*, with or without any cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.»

V. The sole shareholder resolves to restate article 19 of the articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 19.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at seven hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial Deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original Deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le treize décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BARCELONA INVESTMENT COMPANY L.L.C., une société à responsabilité limitée existant sous et régie par les lois de l'Etat du Delaware, avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA,

ici représenté par Monsieur Nicolas Cuisset, Consultant, avec adresse professionnelle à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

en vertu d'une procuration donnée à Houston, Texas, USA, le 10 décembre 2002.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 1, S.à r.l. (' la Société '), enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 79.934, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 14 décembre 2000, publié au Mémorial C n° 619 daté du 9 août 2001, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 21 juin 2002, non encore publié au Mémorial C

II. Le capital social est fixé à soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille six cents Dollars des Etats-Unis (USD 64.989.600,-) représenté par six cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-seize (649.896) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune.

III. L'associé unique décide de reformuler l'article 3 des statuts de la Société pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tout titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur.

La société peut accorder des aides, prêts, avances ou garanties à toute entité du groupe HINES, c'est à dire toute société de personnes, société, entreprise, Trust, ou toute autre entité ou fonds dont l'associé commandité, c'est à dire l'entité en charge de la gestion, est une personne ou entité appartenant au Groupe HINES, et/ou dont le contrôle effectif est exercé par Gerald D. Hines ou Jeffrey C. Hines, leurs parents, frères et soeurs, leurs conjoints et enfants respectifs (enfants adoptés compris) ainsi que les successeurs de toutes ces personnes, tout Trustee d'un Trust dont ces personnes seraient les bénéficiaires, ou toute société de personnes, société ou toute autre entité détenue ou contrôlée directement ou indirectement par ces personnes, leurs successeurs ou leur Trustee.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public.

La Société pourra prêter, emprunter avec ou sans garantie et émettre des obligations qui pourront être convertibles.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet ou le favorisant.»

IV. L'associé unique décide de reformuler l'article 11 des statuts de la Société, et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.»

V. L'associé unique décide de reformuler l'article 19 des statuts de la Société pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 19.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: N. Cuisset, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 53, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2003.

J. Elvinger.

(007847.3/211/191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

HINES HOLDINGS LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 79.934.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 14 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(007848.2/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

STIGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 91.989.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société établie à AV. Samuel y Calle, 56th Street, Panama, République de Panama, sous la dénomination de STIGE LIMITED INC., constituée sous la loi de la République de Panama en date du 14 février 1992.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent vingt euros (EUR 320,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Confirmation des résolutions prises à Panama par les actionnaires en date du 19 décembre 2002 par lesquelles il a notamment été décidé de transférer le siège social de la société au Luxembourg.

2. Approbation du bilan d'ouverture et des comptes de profits et pertes de la société établis au 21 octobre 2002.

3. Adoption de la dénomination STIGE S.A., et refonte totale des statuts de la société de manière à les adapter à la loi luxembourgeoise.

4. Confirmation du transfert, avec effet au 21 octobre 2002, du siège effectif de la société à Luxembourg et adoption de la nationalité luxembourgeoise de la société.

5. Approbation du bilan et de la situation patrimoniale d'ouverture de la société devenue luxembourgeoise, tous les actifs et tous les passifs de la société auparavant de nationalité panaméenne, tout compris et rien excepté, restant la propriété de la société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et à être obligée pour tout le passif et tous les engagements de la société auparavant de nationalité panaméenne.

6. Confirmation de l'établissement du siège effectif de la société au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 21 octobre 2002.

7. Révocation des mandats des administrateurs en place.

8. Nomination des nouveaux administrateurs.

9. Nomination du commissaire aux comptes.

10. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire confirme les résolutions prises aux Panama par les actionnaires le 19 décembre 2002 par lesquelles il a notamment été décidé de transférer le siège social de la société au Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale d'approuver le bilan et les comptes de profits et pertes de la société établis au 21 octobre 2002, lesquels documents comptables, après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire, seront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'adopter la dénomination STIGE S.A. et de procéder à la refonte totale des statuts de la société de manière à les adapter à la loi luxembourgeoise, lesquels statuts auront désormais la teneur suivante:

Art. 1. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de STIGE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent vingt euros (EUR 320,-) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 5 mai à 15.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social, après la continuation de la Société à Luxembourg, qui a commencé le 21 octobre 2002, se terminera le 31 décembre 2002.

2) La première assemblée générale des actionnaires sous régime légal luxembourgeois aura lieu le 5 mai 2003 à 15.30 heures.

3) Le notaire soussigné, sur base du bilan qui lui a été présenté, certifie que le capital d'origine d'un montant de trente-deux mille euros a été entièrement souscrit et intégralement libéré à la date de la continuation de la société au Luxembourg.

4) L'assemblée générale adopte le rapport dressé le 19 décembre 2002 par la FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN, Fiduciaire d'expertise comptable et de révision, établie à L-5969 Itzig, 83, rue de la Libération, en vue du transfert de la société et qui contient les conclusions suivantes basées sur le capital d'origine en euros:

«Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de transfert des actifs et dettes qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale confirme le transfert, avec effet au 21 octobre 2002, du siège effectif de la société à Luxembourg et le changement de la nationalité panaméenne en société de nationalité luxembourgeoise, avec effet à cette date.

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve le bilan, situation patrimoniale d'ouverture de la société devenue luxembourgeoise, indiquant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que toutes les rubriques du bilan de la société établi à la date du 21 octobre 2002 et précise que tous les actifs et tous les passifs de la société auparavant de nationalité panaméenne, tout compris et rien excepté, restent la propriété de la société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et à être obligée pour tout le passif et tous les engagements de la société auparavant de nationalité panaméenne.

Ledit bilan d'ouverture, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

Sixième résolution

L'assemblée générale confirme l'établissement du siège effectif de la société au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 21 octobre 2002.

Septième résolution

L'assemblée Générale procède à la révocation des mandats des administrateurs en place: Monsieur Raul Zuriga Brid; Monsieur Diego Ortiz De Zevallos et Monsieur Luis Alberto Laguna.

Huitième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

b) Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

c) Madame Andrea Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

d) Madame Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Neuvième résolution

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes.

Dixième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2002.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 9.40 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, vol. 138S, fol. 11, case 4. – Reçu 843,98 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2003.

J. Elvinger.

(007980.3/211/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

TRAVELGUIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6661 Born, 9, Born Moulin.

R. C. Luxembourg B 91.992.

STATUTS

L'an deux mille trois, le quatorze février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Monsieur Edouard Weber, ingénieur, né à Echternach le 11 mai 1952, demeurant à L-6370 Haller, 20, Henerecht,

2.- Monsieur Roger Albert, maître carrossier en retraite, né à Luxembourg le 3 novembre 1944, demeurant à L-6661 Born, 9, Born Moulin, agissant:

a) en son nom personnel, et

b) au nom et pour compte de

Monsieur Michel Albert, étudiant, né à Luxembourg le 25 décembre 1979, demeurant à L-6661 Born, 9, Born Moulin, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Born, le 13 janvier 2003,

laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par toutes les parties comparantes, ès qualités qu'elles agissent, et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme il est dit ci-avant, ont requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TRAVELGUIDE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Born.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet la mise en service et l'exploitation de sites d'internet.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis à donner dans les six (6) premiers mois de l'exercice avec effet au 31 décembre par lettre recommandée à la poste à ses coassociés.

Le ou les associés auront le droit de préférence jusqu'à la fin de l'exercice sur le rachat des parts de l'associé sortant.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille six cents Euros (12.600,- EUR) divisé en trois cents (300) parts sociales avec une valeur nominale de quarante-deux Euros (42,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Edouard Weber, ingénieur, né à Echternach le 11 mai 1952, demeurant à L-6370 Haller, 20, Henerecht, cent parts	100
2.- Monsieur Roger Albert, maître carrossier en retraite, né à Luxembourg le 3 novembre 1944, demeurant à L-6661 Born, 9, Born Moulin, cent parts	100
3.- Monsieur Michel Albert, étudiant, né à Luxembourg le 25 décembre 1979, demeurant à L-6661 Born, 9, Born Moulin, cent parts	100
Total des parts: trois cents parts sociales	300

Toutes les parts ont été intégralement libérées par un apport en espèces de sorte que la somme de douze mille six cents Euros (12.600,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le confirme.

Art. 7. Les parts sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément unanime des autres associés. En cas de refus d'agrément, les parts sociales seront reprises à leur valeur résultant du dernier bilan approuvé.

Art. 8. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'assemblée générale des associés qui désignent leurs pouvoirs.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 10. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 11. Le décès ou l'incapacité de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés. En cas de refus d'agrément les associés restants s'obligent à reprendre les parts héritées.

Art. 12. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève à approximativement 850,- EUR.

Assemblée générale

Et ensuite les associés présents, ou représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social se considérant tous comme valablement convoqués se sont réunies en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée, Monsieur Edouard Weber, ingénieur, né à Echternach le 11 mai 1952, demeurant à L-6370 Haller, 20, Henerecht.

La société est valablement engagée par la signature du gérant unique.

Le siège social est établi à L-6661 Born, 9, Born Moulin.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: E. Weber, R. Albert, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, vol. 16CS, fol. 68, case 9. – Reçu 126 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 mars 2003.

P. Decker.

(007985.3/206/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

XIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 57.977.

Acte constitutif publié à la page 11685 du Mémorial C n° 244 du 20 mai 1997.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré sous réf. LSO-AB03248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(006659.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2003.

M.S.I., MULTI SERVICES INFORMATIQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8280 Kehlen, 35A, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 21.260.

L'an deux mille trois, le sept février.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A Comparu:

Monsieur Jacques Heine, gérant, demeurant à L-8280 Kehlen, 35a rue de Mamer.

Lequel comparant déclare qu'il est l'unique associé de la société à responsabilité limitée M.S.I., MULTI SERVICES INFORMATIQUES, S.à r.l. avec siège social à L-1420 Luxembourg, 213 avenue Gaston Diederich, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 21.260, constituée suivant acte reçu par le notaire Reginald Neuman, alors de résidence à Bascharage, en date du 31 janvier 1984, publié au Mémorial C n° 56 du 24 février 1984, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 19 novembre 1998, publié au Mémorial C de 1999 page 5229.

Ceci exposé, l'associé unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ses résolutions comme suit:

Première résolution

L'associé unique décide de convertir le capital souscrit et libéré de la société de cinq cent mille francs (500.000,- Francs) en Euro, au cours de change fixé entre le franc luxembourgeois et l'Euro au 1^{er} janvier 1999 savoir 40,3399,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 Euros) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier par conséquent l'article cinq des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 Euros) divisé en cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale, toutes attribuées à l'associé unique Monsieur Jacques Heine, gérant, demeurant à L-8280 Kehlen, 35a rue de Mamer.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de Luxembourg à Kehlen.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Kehlen.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social à L-8280 Kehlen, 35a rue de Mamer.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à quatre cent quatre-vingt-seize euros (496,- Euros).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Heine, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 février 2003, vol. 886, fol. 14, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 février 2003.

A. Biel.

(008040.3/203/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

M.S.I., MULTI SERVICES INFORMATIQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8280 Kehlen, 35A, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 21.260.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(008046.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

CAY ARBOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 45.261.

RECTIFICATIF

L'an deux mille trois, le vingt-cinq février,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

A comparu:

Monsieur Daniel Russo, entrepreneur, demeurant à I-Turin,
ici représenté par Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant à F-Metz,
en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Turin, le 14 février 2003,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci,

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, agissant en sa qualité de bénéficiaire unique de la liquidation de la société anonyme holding CAY ARBOR HOLDING S.A., a prié le notaire d'acter ses déclarations comme suit:

Suivant acte de dissolution, reçu par le notaire instrumentaire, en date du 12 décembre 2002, enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2002, vol. 137S, fol. 44, case 10, le comparant déclarait avoir repris tout l'actif composé d'une (1) part de valeur nominale de € 7.280,- égale à 70% du capital social de la société de droit italien CAY ARBOR SRL.

Or, le pourcentage de détention correct qui était la propriété de la société CAY ARBOR HOLDING S.A. dans la société CAY ARBOR SRL et qui devient la propriété de Monsieur Daniel Russo eu égard à la dissolution susmentionnée, est en réalité de 75% et la valeur nominale de la part sociale de € 7.800,-.

En conséquence, le comparant, représenté comme dit ci-avant, requiert le notaire de faire mentionner la rectification qui précède partout où il y a lieu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Capiaux, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, vol. 16CS, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2003.

E. Schlessler.

(008498.1/227/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

FINAFLO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.529.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Monsieur Roeland P. Pels, Monsieur Dirk C. Oppelaar et Mlle Anne Compère ont démissionné de leur poste d'administrateur le 24 février 2003. La société ELPERS & CO, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., a démissionné de son poste de commissaire aux comptes à la même date.

Pour BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Société domiciliataire

D. C. Oppelaar / A. Compère

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008005.3/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

BLUE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 48.004.

Le siège de la société, fixé jusqu'alors au 69, route d'Esch, Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 14 février 2003.

Les administrateurs Messieurs Guy Baumann, Jean Bodoni, Guy Kettmann ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Christian Finck se sont démis de leurs fonctions, le même jour.

Luxembourg, le 26 février 2003.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2003, réf. LSO-AC00566. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006646.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2003.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

Die Verwaltungsgesellschaft UNICO ASSET MANAGEMENT S.A. überträgt mit Zustimmung der Depotbank die Verwaltung der Fonds UNICO Bond -> Euro und UNICO Bond -> International ab dem 1. Juni 2003 an die UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., welche dieser Übertragung zustimmt.

Die Namen der Fonds werden im Zuge der Übertragung auf die neue Verwaltungsgesellschaft zum 1. Juni 2003 geändert:

UNICO Bond -> International wird umbenannt in UniEuroRenta Selected Ideas

UNICO Bond -> Euro wird umbenannt in UniEuroRenta Governments.

Die WKN und ISIN werden nicht geändert.

Die UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., die UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. und die DZ BANK INTERNATIONAL S.A. beschliessen ferner, die Sonderreglements der beiden Fonds in folgenden Punkten neu zu fassen.

Die Anlagepolitik der beiden Fonds wird wie folgt neu gefasst:

UniEuroRenta Selected Ideas:

1. Das Vermögen dieses Fonds wird überwiegend angelegt in internationalen fest- und variabel verzinslichen Anleihen (einschliesslich Zero-Bonds) sowie daneben in Wandel- und Optionsanleihen, Genußscheinen und, sofern diese als Wertpapiere gemäss Artikel 40, Absatz 1 des Luxemburger OGAW-Gesetzes gelten, in Asset Backed Securities, Collateralized Debt Obligations, Collateralized Bond Obligations und ähnliche Werte.

2. Die für den Fonds erworbenen Vermögenswerte lauten ausschliesslich auf Währungen der OECD-Mitgliedstaaten. Die Verwaltungsgesellschaft kann sich für den Fonds der Techniken und Instrumente zur Deckung von Währungsrisiken bedienen.

UniEuroRenta Governments:

1. Das Fondsvermögen wird überwiegend angelegt in festverzinsliche Anleihen, die von öffentlichen Händen aus OECD-Mitgliedstaaten (hiervon überwiegend EU-Mitgliedstaaten), emittiert wurden. Daneben können Pfandbriefe und Anleihen von supranationalen Organisationen erworben werden. Vorgenannte Wertpapiere werden im wesentlichen an Wertpapierbörsen oder an anderen geregelten Märkten eines OECD-Mitgliedstaates, die anerkannt, für das Publikum offen und deren Funktionsweise ordnungsgemäss sind, gehandelt.

2. Die für den Fonds erworbenen Vermögenswerte lauten überwiegend auf Euro und daneben auf andere Währungen der OECD-Mitgliedstaaten. Die Verwaltungsgesellschaft wird sich für den Fonds der Techniken und Instrumente zur Deckung von Währungsrisiken bedienen.

Der Verkaufsprospekt des UniEuroRenta Selected Ideas und des UniEuroRenta Governments ist ab dem 1. Juni 2003 bei der Verwaltungsgesellschaft, der Depotbank sowie bei den jeweiligen Vertriebsstellen erhältlich.

Anleger, die mit diesen Änderungen nicht einverstanden sind, können ihre Anteile wie üblich bei der Verwaltungsgesellschaft oder einer Vertriebs- und Zahlstelle ohne weiteren Kosten zurückgeben.

Luxemburg, den 27. März 2003.

(01322/755/38)

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A.

GROUPE SOCOTA AGRO-ALIMENTAIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.297.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 25 avril 2003 à 11.00 heures au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Suite à la conversion légale intervenue en date du 1^{er} janvier 2002, le capital social souscrit s'établit dorénavant à 2.593.586,- EUR (deux millions cinq cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quatre-vingt-six euros) représenté par 55.800 (cinquante-cinq mille huit cents) actions sans désignation de valeur nominale.
2. Suppression et fixation d'un nouveau capital autorisé d'un montant de 20.000.344,- EUR (vingt millions trois cent quarante-quatre euros) représenté par des actions sans désignation de valeur nominale, et fixation d'une nouvelle date d'échéance du capital autorisé.
3. Modification de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« Le capital souscrit de la société est fixé à 2.593.586,- EUR (deux millions cinq cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quatre-vingt-six euros), représenté par 55.800 (cinquante-cinq mille huit cents) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de 20.000.344,- EUR (vingt millions trois cent quarante-quatre euros) représenté par des actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 25 avril 2008, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

I (01330/534/47)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS DE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.719.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2003 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (00990/795/14)

Le Conseil d'Administration.

DAVISOL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.568.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 avril 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01007/795/14)

Le Conseil d'Administration.

RIPIEMO COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.630.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

4. Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur décédé.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (00991/795/17)

Le Conseil d'Administration.

DOUBLE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.216.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation de deux administrateurs.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Nominations statutaires.
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
7. Divers.

I (01010/795/18)

Le Conseil d'Administration.

PAUILLAC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.536.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 avril 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (01103/029/20)

Le Conseil d'Administration.

METAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 12.573.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant::

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01011/795/14)

Le Conseil d'Administration.

AVANT INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 59.797.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 avril 2003 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Réélections statutaires
6. Divers

I (01071/806/16)

Le Conseil d'Administration.

WITTSBURG HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.206.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 22 avril 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (01126/029/19)

Le Conseil d'Administration.

PROMOTEL INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 16.282.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 18. April 2003 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars.
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2002.
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar.
4. Verschiedenes.

I (01025/795/14)

Der Verwaltungsrat.

INRO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.919.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 18 avril 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant::

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 octobre 2002.

3. Ratification de la cooptation d'un administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

I (01026/795/15)

Le Conseil d'Administration.

ARIFA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.686.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 avril 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation de deux administrateurs.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

I (01029/795/15)

Le Conseil d'Administration.

PALOS S.A., Société Anonyme Holding.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 48.088.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG,

die am 2. Mai 2003 um 9.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen.

Tagesordnung:

Beschlussfassung über die mögliche Auflösung der Gesellschaft gemäss Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Gesellschaften.

Die Generalversammlung von 4. Dezember 2002 hatte keine Beschlussfähigkeit über diesen Punkt der Tagesordnung, da das vom Gesetz vorgeschriebene Quorum nicht erreicht war.

I (01256/795/14)

Der Verwaltungsrat.

ALL CAR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.943.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mercredi 16 avril 2003 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (01276/000/14)

Le Conseil d'Administration.

ORIENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.243.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de ladite société se tiendra le 25 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice se clôturant le 31 décembre 2001.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001 et affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

4. Délibérations quant à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01336/584/15)

Le Conseil d'Administration.

ARKHAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 79.566.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 avril 2003 à 12.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Démission et nomination d'Administrateurs
6. Divers

I (01073/806/16)

Le Conseil d'Administration.

M.T.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 52.938.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 avril 2003 à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- Approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2002.
- Affectation du résultat.
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- Divers.

I (01032/000/16)

Le Conseil d'Administration.

FEVAG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.038.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 avril 2003 à 10.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (01127/029/20)

Le Conseil d'Administration.

VALTRADE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 76.449.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 avril 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
7. Divers.

I (01157/696/18)

Le Conseil d'Administration.

PROGINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 38.922.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 avril 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01231/696/15)

Le Conseil d'Administration.

HERMES INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.345.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 2 mai 2003 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée de la société.
2. Nomination de VAN CAUTER, S.à r.l., en tant que liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2003 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2003 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (01331/260/17)

Le Conseil d'Administration.

LEASINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.117.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 18 avril 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

4. Acceptation de la démission de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes et nomination de leurs remplaçants;
5. Décharge spéciale aux administrateurs et au commissaire aux comptes démissionnaires pour la période du 1^{er} janvier 2003 à la date de la présente assemblée;
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

I (01223/795/20)

Le Conseil d'Administration.

ALRON 2000 S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 81.712.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 17 avril 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01286/755/17)

Le Conseil d'Administration.

FLORAXAU S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 62.872.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 21 avril 2003 à 13.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 30 novembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette seconde assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01291/755/17)

Le Conseil d'Administration.

THERMIC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 37.083.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra au siège social de la société, le mardi 15 avril 2003 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Autorisation à accorder au Conseil d'administration, pour une période maximale de 18 mois, d'acquérir des actions de la Société ou d'en faire acquérir par d'autres sociétés du groupe visées par l'article 49bis de la loi du 10 août 1915; détermination du nombre maximum d'actions à acquérir ainsi que des contre-valeurs nominale et maximale d'acquisition;
5. Divers.

I (01315/317/18)

La Société.

16401

SOPHALEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.859.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 18 avril 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01312/755/17)

Le Conseil d'Administration.

LA JUMAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.851.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 18 avril 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01313/755/17)

Le Conseil d'Administration.

INTERNEPTUNE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.602.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 avril 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers.

II (00925/029/19)

Le Conseil d'Administration.

VISITRONICS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.946.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 14 avril 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 14 février 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00661/795/14)

Le Conseil d'Administration.

LAYER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.989.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 14 avril 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 13 février 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00662/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ALFIMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.961.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 14 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 12 février 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00685/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOUTHERN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.096.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 octobre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (00826/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SALUX S.A., Holdingaktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: Luxemburg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 23.844.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 7. April 2003 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2002
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Statutarische Ernennungen
5. Beschlußfassung über die mögliche Auflösung der Gesellschaft gemäß Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Gesellschaften
6. Verschiedenes.

II (00827/795/17)

Der Verwaltungsrat.

RINGER S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxemburg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxemburg B 67.163.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 avril 2003 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (00828/795/17)

Le Conseil d'Administration.

DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.
Gesellschaftssitz: L-2097 Luxemburg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.
H. R. Luxemburg B 48.370.

Die Anteilhaber der DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT (SICAV) werden hiermit zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am 8. April 2003 um 11.00 Uhr in den Geschäftsräumen der Gesellschaft, 26, rue du Marché-aux-Herbes; L-2097 Luxemburg, stattfindet.

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates über das abgelaufene Geschäftsjahr vom 1. Januar bis zum 31. Dezember 2002.
2. Vorlage und Feststellung des Jahresabschlusses zum 31. Dezember 2002, Bericht über die satzungsgemäße Gewinnverwendung sowie Genehmigung durch die Hauptversammlung.
3. Beschluß über die Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates.
4. Wahlen zum Verwaltungsrat.
5. Wahl des Wirtschaftsprüfers.
6. Sonstiges

Zur Teilnahme an der ordentlichen Hauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 4. April 2003 die Depotbestätigung eines Kreditinstitutes bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, daß die Anteile bis zur Beendigung der Generalversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich oder durch Fernschreiben, Telegramm oder Telefax bevollmächtigt ist.

Gemäß Artikel 22 der Satzung der Gesellschaft vertritt die ordnungsgemäß einberufene Hauptversammlung sämtliche Anteilhaber. Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der vertretenen Anteile gefaßt.

Luxemburg, im März 2003

II (00923/000/27)

Der Verwaltungsrat.

ARONA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.313.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (00829/795/17)

Le Conseil d'Administration.

TRAVELING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.335.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000, 2001 et 2002
3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (00831/795/16)

Le Conseil d'Administration.

GOREDIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.814.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (00835/795/15)

Le Conseil d'Administration.

GESTORIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 7.490.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 10 avril 2003 à 16.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Délibération conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00842/755/18)

Le Conseil d'Administration.

INVEST-INDIA S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.128.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *April 7, 2003* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001 and 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous.

II (00832/795/17)

The Board of Directors.

LICKINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.398.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *9 avril 2003* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (00836/795/16)

Le Conseil d'Administration.

GREVLIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.426.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi *9 avril 2003* à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00843/755/17)

Le Conseil d'Administration.

CHEMIFIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.657.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (00837/795/17)

Le Conseil d'Administration.

TRANSODER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.491.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000, 2001 et 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (00850/795/16)

Le Conseil d'Administration.

KALMO FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.935.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 novembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00838/795/14)

Le Conseil d'Administration.

NR PARTICIPATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, Avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.241.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 avril 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002
3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nominations statutaires

6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

7. Divers

II (00853/795/18)

Le Conseil d'Administration.

WALDOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 34.972.

Les actionnaires et porteurs de parts de fondateur sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 novembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00839/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOBEPART S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 34.944.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 novembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (00851/795/15)

Le Conseil d'Administration.

ING MULTI STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.

Luxembourg B 81.256.

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux du CREDIT EUROPEEN au 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le mercredi 9 avril 2003 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2002
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (01082/755/22)

Le Conseil d'Administration.

TERAMO HOLDING S.A., Société Anonyme.
Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.693.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *April 7, 2003* at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Ratification of the co-optation of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Miscellaneous.

II (00852/795/15)

The Board of Directors.

KORTSTRUKT HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.229.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *8 avril 2003* à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (00854/795/17)

Le Conseil d'Administration.

SANAE S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.462.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *8 avril 2003* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00862/795/14)

Le Conseil d'Administration.

YARDLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.989.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *10 avril 2003* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Révocation d'un administrateur
6. Démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants

7. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes, démissionnaires, pour la période allant du 1^{er} janvier 2003 jusqu'à la présente Assemblée
8. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
9. Dénonciation du siège social
10. Divers.

II (00855/795/22)

Le Conseil d'Administration.

TROIS FLEURS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.792.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (00863/795/15)

Le Conseil d'Administration.

KLYSTRON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 45.455.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nomination statutaire
6. Divers

II (00867/795/16)

Le Conseil d'Administration.

J.A.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 77.459.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 7 avril 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers.

II (00884/833/18)

Le Conseil d'Administration.

M.S.C. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 77.463.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 7 avril 2003 à 09.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers.

II (00886/833/18)

Le Conseil d'Administration.

L.S.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 77.461.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 7 avril 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers.

II (00887/833/18)

Le Conseil d'Administration.

RUB-THANE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 45.642.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 17.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

II (00974/696/15)

Le Conseil d'Administration.

MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENTS FUND,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered Office: Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 6.317.

An

EXTRAORDINARY MEETING

of shareholders of the Asian Emerging Markets Fund will be held at the registered office of the Company at 11.00 am on 14 April 2003, for the purpose of considering and voting upon the following resolution:

«To merge the Asian Emerging Markets Fund into the Asian Dragon Fund on 16 May 2003 (the «Effective Day») by contribution of all assets and liabilities of the Asian Emerging Markets Fund to the Asian Dragon Fund and to close the

Asian Emerging Markets Fund from such date and to issue to the shareholders of the Asian Emerging Markets Fund a number of shares of the same class of the Asian Dragon Fund resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the Asian Emerging Markets Fund as calculated on the Effective Day compared to the net asset value per share of the Asian Dragon Fund on the Effective Day.»

The resolution may be passed by a simple majority of the Shares present or represented and may be held without quorum of presence.

An

EXTRAORDINARY MEETING

of shareholders of the Global Value Fund will be held at the registered office of the Company at 11.15 a.m. on 14 April 2003, for the purpose of considering and voting upon the following resolution:

«To merge the Global Value Fund into the Global Fundamental Value Fund on the Effective Day by contribution of all assets and liabilities of the Global Value Fund to the Global Fundamental Value Fund and to close the Global Value Fund from such date and to issue to the shareholders of the Global Value Fund a number of shares of the same class of the Global Fundamental Value Fund resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the Global Value Fund as calculated on the Effective Day compared to the net asset value per share of the Global Fundamental Value Fund on the Effective Day.»

The resolution may be passed by a simple majority of the Shares present or represented and may be held without quorum of presence.

Voting-Arrangements

Holders of Bearer Shares must deposit their shares with the Company's Paying Agent listed below no later than 7 April 2003 or with any bank or financial institution acceptable to the Company, and the relevant Deposit Receipts (which may be obtained from the Transfer Agent at 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, or the Investor Service centre at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) must be forwarded to the Transfer Agent or the Investor Service Centre of the Company to arrive no later than 10 April 2003. The shares so deposited will remain blocked until the day after the Meeting or any adjournment thereof. Holders of Registered Shares may be present in person or represented by a duly appointed proxy. Shareholders who cannot attend the Meeting in person are invited to send a completed and signed proxy form to the registered office of the Company to arrive not later than 10 April 2003. Proxy forms will be sent to registered Shareholders and can also be obtained from the registered office.

Other changes to the company

Shareholders are informed of a number of other changes to the Company with effect from 16 May 2003, to include the following:

- The launch of a new Fund, the Corporate Bond Fund (Euro), within the Company on 19 May 2003.
- Merger/closure of the following Funds, which do not require an Extraordinary General Meeting:
 - Closure of the Global High Yield Bond Fund, merger of the European Innovation Fund into the European Opportunities Fund, merger of the Global Sectors Fund (Euro) and the Global Sectors Fund (USD) into the Global Equity Fund.
- The following changes are being made to the investment policies of the US High Yield Bond Fund and the European High Yield Bond Fund (to be renamed Global High Yield Bond Fund (Euro)):
 - The European High Yield Bond Fund seeks to maximise total return expressed in euros, a significant portion of which may be derived from income, by investing at least 90% of its total net assets in a diversified portfolio of bonds and other debt securities. The Fund will invest at least 70% of its total net assets in transferable securities that are high yielding at the time of purchase (such as non-investment grade securities, normally categorised at the time of purchase as BB+ or below by Standard & Poors or similar by other rating agencies, or are unrated securities of comparable quality) The Fund may invest in transferable securities denominated in other currencies apart from euro, although any currency exposure will normally be hedged back into euro.
 - The US High Yield Bond Fund seeks as high a level of current income expressed in US dollars as the Investment Adviser believes to be prudent, by investing at least 90% of its net assets in fixed-income securities (including redeemable preference shares securitised debt and equity linked debt securities) At least 70% of its net assets will be invested in fixed income securities which, at the time of purchase, are rated in the lower rating categories of the established rating services, such as non-investment grade securities, normally categorised at the time of purchase as BB+ or below by Standard & Poors or similar by other rating agencies, or are unrated securities of comparable quality. As a secondary objective, the Fund seeks capital appreciation. The Fund may invest up to 30% of its net assets in higher-rated fixed income securities, as market conditions warrant. The Fund may invest up to 10% of its net assets in securities which are the subject of bankruptcy proceedings or otherwise in payment default or in significant risk of being in payment default at the time of purchase. The Fund may also invest up to 10% of its net assets in securities of issuers domiciled in OECD countries, in addition to similar US securities. In connection with its investments in corporate debt securities, or the restructuring of investments owned by the Fund, the Fund may receive warrants or other equity securities.
 - Shareholders in these Funds that do not agree with the proposed changes may redeem their shares without charge at any time for one month following the date of this notice (although shareholders should note that any deferred sales charge such as CDSC may apply).
- Other minor changes to the investment policies for the following Funds:
 - Asian Tiger Bond Fund, Euro Global Balanced Fund, European Value Fund, Euro Short-Term Global Bond Fund (to be renamed Global Short-Term Bond Fund (Euro)), Sterling Bond Fund, US Basic Value Fund, US Dollar Global Balanced Fund, US Equity Fund, US Focused Value Fund, US Growth Fund, US Low Duration Bond Fund, US Opportunities Fund, US SmallCap Value Fund, World Financials Fund and World Technology Fund. Shareholders in

these Funds should consult the investment policy change details set out in the letter sent to registered shareholders. Shareholders that do not agree with the proposed changes may redeem their shares without charge at any time for one month following the date of this notice (although shareholders should note that any deferred sales charge such as CDSC may apply).

- Replacement of the existing wording relating to the Company's use of derivative instruments with the market standard provisions. This will include the ability to use credit default swaps (which separate the credit risk of a fixed income security from interest rate and funding risks). A paragraph will be added to the Special Risk Considerations section of the Prospectus under the heading «Fixed Income Securities» regarding credit default swaps.
- Change in the dealing and base currency of the following Funds from US Dollars to euros: European Fund, European Opportunities Fund and the European Value Fund. The investment policies of these Funds will be amended to reflect the fact that they are now expressed in euros and not US Dollars.
- Mr M. Andrew, Mr N.J. Coats and Mr S. Fukuyama have been appointed Directors of the Manager, and Mr D. Rosier and Mr J.N. Cotton have retired as Directors of the Manager.
- The addition of wording to the Special Risk Considerations section of the Company's Prospectus to clarify that, where relevant, no more than 10% of a Fund's net asset value will be invested directly in Russia as well as the addition of a section relating to Special Risks in Russia, concerning in particular the European Value Fund.
- Addition of Euro as the additional dealing currency for the following Funds: Global Fundamental Value Fund, Global SmallCap Fund, US Focused Value Fund, US Growth Fund and US SmallCap Value Fund.
- Changes to the fees of the Custodian, Fund Accountant and Directors, as follows: (a) the Custodian's annual fees will range from 0.011% to 0.608% per annum (previously 0.015% to 0.40%) and the transaction fees will range from USD 13 to USD 157 per transaction (previously USD 25 to USD 150); (b) the method of determining the Fund Accountant's fees will be calculated solely according to the Net Asset Value of each Fund ranging from 0.015% to 0.023% (previously 0.005% to 0.025%), as opposed to the Net Asset Value of each Fund, the number of Share classes per Fund and the number of Accounts prepared; and (c) an increase in the Directors' fees to USD 15,000 per annum with an additional amount of USD 5,000 per annum in respect of the Chairman's fee. Shareholders in these Funds may redeem their shares without charge at any time for one month following the date of this notice (although Shareholders should note that any deferred sales charge such as CDSC may apply).
- Distributing Shares will be made available (Class A Shares only, and only in the Base Currency) for the following Funds: Euro Markets Fund, European Value Fund, Global Equity Fund, US Basic Value Fund and US Equity Fund.

Copies of a new Prospectus of the Company will be available from the Investor Service Centre from 19 May 2003. Copies of the letter dated 14 March 2003 to registered shareholders detailing all the changes are available from the registered office of the Company and from the Central Paying Agent.

Central Paying Agent
JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A. 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

14 March 2003.

II (00912/755/113)

The Board of Directors.

TOTHAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 37.022.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (01131/005/15)

Le Conseil d'Administration.

CAPALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.276.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 avril 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00951/755/17)

Le Conseil d'Administration.

ALZINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.136.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 avril 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

II (00959/755/17)

Le Conseil d'Administration.

NEW SEAMANSHIP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 85.114.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

II (00971/696/16)

Le Conseil d'Administration.

EROFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 89.769.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

II (00972/696/16)

Le Conseil d'Administration.

RUB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 89.361.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

II (00973/696/16)

Le Conseil d'Administration.

UNI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.745.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 9 avril 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00977/755/17)

Le Conseil d'Administration.

CARRUS FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.552.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01118/005/16)

Le Conseil d'Administration.

WORLD MEDICAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 71.170.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés.
5. Démission de deux Administrateurs.
6. Nomination de deux nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (01133/005/18)

Le Conseil d'Administration.

CALGIS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.839.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 avril 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Révocation d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
6. Divers

II (00888/795/16)

Le Conseil d'Administration.

WAYNE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.831.

Les actionnaires sont priés d'assister à l'

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 avril 2003 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers.

II (00924/029/18)

Le Conseil d'Administration.

VERDI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 26.262.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 8 avril 2003 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Renouvellement du mandat de 2 administrateurs.
5. Nomination d'un nouvel administrateur.
6. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
7. Divers.

II (01074/000/17)

Le Conseil d'Administration.

HABRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.644.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 9 avril 2003 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00978/755/18)

Le Conseil d'Administration.

CYCLADES INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.504.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Démission et nomination d'un nouvel Administrateur.
5. Divers.

II (01132/005/16)

Le Conseil d'Administration.

CAMCA VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 9, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 70.278.

En date du 12 novembre 2002, le Conseil d'Administration de la société a décidé de:

- nommer Monsieur Martial de Calbiac, né le 12 avril 1956, demeurant au 9, rue Emile Verhaeren, L-2666 Luxembourg, en qualité de Dirigeant Agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006653.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2003.
